



## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bromont qui se tiendra le **lundi 1<sup>er</sup> juin 2026 à 19h00**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Bromont situé au 88, boulevard de Bromont à Bromont, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés.

Le présent avis est donné conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).

Bromont, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de mai 2026.

Marie-Pier Therrien, avocate  
Greffière adjointe